



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. : générale
3 août 2012

Français
Original : anglais

Vingt-quatrième réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Genève, 12-16 novembre 2012

Ordre du jour provisoire

I. Segment préparatoire (12-14 novembre 2012)

1. Ouverture du segment préparatoire :
 - a) Déclaration d'un (de) représentant(s) du Gouvernement suisse;
 - b) Déclaration d'un (de) représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire;
 - b) Organisation des travaux.
3. Questions administratives :
 - a) Examen de la composition des organes du Protocole de Montréal pour 2013;
 - b) Rapports financiers des Fonds d'affectation spéciale et budgets du Protocole de Montréal.
4. Questions relatives aux dérogations à l'article 2 du Protocole de Montréal :
 - a) Demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2013;
 - b) Demandes de dérogation pour utilisations critiques pour 2014;
 - c) Questions relatives aux utilisations pour la quarantaine et les traitements préalables à l'expédition;
 - d) Utilisations de substances réglementées comme produits intermédiaires.
5. Informations supplémentaires sur les solutions de remplacement des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
6. Questions de procédure concernant le Groupe de l'évaluation technique et économique et ses organes subsidiaires.
7. Proposition relative au commerce de substances réglementées impliquant des navires battant pavillon étranger.
8. Étude des écarts concernant le tétrachlorure de carbone.
9. Évaluation du mécanisme de financement du Protocole de Montréal.

10. Proposition pour une production propre d'hydrochlorofluorocarbone-22 moyennant la réglementation des émissions de cette substance comme sous-produit.
11. Proposition relative à la fourniture de ressources financières additionnelles au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, dans le but de maximiser les bienfaits climatiques de l'accélération de l'élimination des hydrochlorofluorocarbones.
12. Proposition relative au financement des installations de production d'hydrochlorofluorocarbones.
13. Proposition relative à l'examen du RC-316c par le Groupe de l'évaluation scientifique.
14. Proposition relative aux implications du Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable pour les petits États insulaires en développement, s'agissant de l'application du Protocole de Montréal.
15. Propositions d'amendement au Protocole de Montréal.
16. Questions relatives au respect et à la communication des données :
 - a) Manque de concordance entre les données communiquées sur les importations et les données communiquées sur les exportations;
 - b) Présentation et examen des travaux et des recommandations de décision du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal;
17. Questions diverses.

II. Segment de haut niveau (15 et 16 novembre 2012)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
 - a) Déclaration d'un (de) représentant(s) du Gouvernement suisse;
 - b) Déclaration d'un (de) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Célébration du vingt-cinquième anniversaire du Protocole de Montréal;
 - d) Déclaration du Président de la vingt-troisième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
2. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Bureau de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
 - b) Adoption de l'ordre du jour de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
 - c) Organisation des travaux;
 - d) Pouvoirs des représentants.
3. État de ratification de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, du Protocole de Montréal et des Amendements au Protocole de Montréal.
4. Exposés des Groupes d'évaluation sur leurs travaux en cours, y compris les derniers développements.
5. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sur les travaux du Comité exécutif, du secrétariat du Fonds multilatéral et des organismes d'exécution du Fonds.
6. Déclarations des chefs de délégation.
7. Rapport des coprésidents du segment préparatoire et examen des décisions recommandées pour adoption à la vingt-quatrième Réunion des Parties.
8. Dates et lieu de la vingt-cinquième réunion des Parties au Protocole de Montréal.
9. Questions diverses.

10. Adoption des décisions de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 11. Adoption du rapport de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 12. Clôture de la réunion.
-